

# NOUVELLE TARIFICATION PERISCOLAIRE

La tarification des prestations périscolaires se fera dès la rentrée 2015/2016, en fonction du Quotient Familial, selon 7 tranches.

## Garderie Périscolaire :

Lors de l'inscription en septembre, 2 choix s'offrent aux familles : la tarification horaire ou la tarification mensuelle.

**1 seul changement dans l'année sera accordé.**

1ère tarification calculée en fonction des tranches horaires de fréquentation :

Quotient Familial	Matin		Soir		Mercredi midi	
	7h10- 7h45	7h45 – 8h35	AVEC GOÛTER 16h30 – 17h (lundi, mardi, jeudi) 16h15 – 17h (le vendredi)	17h – 18h	18h – 19h	12h – 12h45
0 à 500	0,40 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €
501 à 620	0,50 €	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,95 €	0,95 €
620 à 840	0,55 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
841 à 1080	0,60 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €
1081 à 1300	0,65 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €
1301 à 1600	0,70 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €
> à 1601 *	0,75 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

2ème tarification au forfait mensuel :(sur 10 mensualités)

Quotient Familial	Forfait mensuel pour 1 enfant	Forfait mensuel pour 2 enfants	Forfait mensuel pour 3 enfants et +
			Forfait 2 enfants +
0 à 500	25,00 €	38,00 €	12€ de + /enf
501 à 620	28,00 €	43,00 €	13€ de + /enf
620 à 840	30,00 €	46,00 €	14€ de + /enf
841 à 1080	33,00 €	50,00 €	15€ de + /enf
1081 à 1300	36,00 €	54,00 €	17€ de + /enf
1301 à 1600	41,00 €	62,00 €	19€ de + /enf
> à 1601 *	44,00 €	66,00 €	20€ de + /enf

*Par exemple, si en septembre la famille choisit la tarification horaire, elle peut à tout moment de l'année passer à la tarification mensuelle. Cependant, elle restera à la tarification mensuelle jusqu'en juillet.*

*Et inversement, si le choix en septembre est la tarification mensuelle, la famille pourra à tout moment passer à la tarification horaire. Elle sera alors applicable jusqu'à la fin de l'année scolaire.*

**Tout changement de tarification sera effectif le mois suivant l'accord.**

\* Les familles, qui ne pourront ou ne voudront pas donner dans les délais impartis l'ensemble des documents nécessaires à l'établissement des tarifs correspondant à leur situation, se verront appliquer le tarif de la tranche > à 1601 sur la tarification horaire..